

Enseignant 21	du réseau organisé par la Communauté française	d'une école comprenant 350 élèves	diplômé en 1998
---------------	--	-----------------------------------	-----------------

### PREMIERE QUESTION

- a) La réaction de monsieur D est irritante mais relate la majorité des réactions des enseignants. Le fonctionnement de monsieur C est l'idéal. Dans une école où il y a 400 élèves, on ne sait gérer de la sorte que des conflits entre des enfants de la même classe. Cette manière de faire permet de faire prendre conscience que chacun est différent et qu'il y a moyen de régler les choses sans avoir recours à la violence (physique ou verbale).

Quand il y a un conflit entre enfants, je laisse chacun donner son point de vue devant l'autre et si ensemble, ils ne trouvent pas une solution, c'est moi qui tranche. L'humour peut aider à gérer les conflits car ça détend l'atmosphère.

*Bénéfices d'une gestion en groupe-classe* : Les enfants en ressortent plus enrichis, ça leur permet de réfléchir à des choses qui se passent autour d'eux (auxquelles ils seront confrontés plus tard). Ils comprennent qu'il y a d'autres façons de dire ce qu'on pense sans être méchants et violents : on peut n'être pas d'accord, on peut n'être pas content mais il y a moyen de dire les choses sans vexer l'autre.

*Notion de soutien* : Il doit y avoir une vie dans la classe (cependant balisée par des règles qui doivent s'imposer et s'instaurer).

*Quelle est votre réaction par rapport à l'argument de perte de temps ?* : Je n'irais pas jusqu'à dire que c'est une « perte de temps » mais au niveau de la vie réelle en classe, je discute avec les élèves quand il y a un problème et pas systématiquement.

- b) Par rapport au racisme, dans ma classe, j'ai un petit garçon qui a un bec-de-lièvre et une petite fille métisse. On a eu un souci à ce niveau-là la semaine passée, alors on a fait comprendre qu'on était tous différents, qu'on a tous le droit à la différence (car il s'agit de différences non choisies, on naît comme cela), que la différence permettait à chacun de s'enrichir et de découvrir des choses qu'on ne connaissait pas.

### DEUXIEME QUESTION

Je le prends dans les sens où plusieurs petits ruisseaux forment de grandes rivières : chacun amène ce qu'il a et je ne pénalise pas l'enfant qui n'a rien. On demande d'amener des documents dans le but d'avoir une bibliothèque de recherche où tout le monde a accès. A partir du moment où il y a un bon climat dans la classe (c'est-à-dire où il y a une bonne solidarité et pas de moqueries), il n'y a pas de raison d'être frustrés car il y a ce partage qui est là. Tout le monde doit partager dans la classe.

C'est intéressant de demander une recherche même si certains n'ont pas accès à la documentation, les autres peuvent leur expliquer comment ils ont fait pour se procurer cette documentation. Exemple : l'année passée, un enfant avait expliqué qu'il était allé à la bibliothèque chercher un livre, la semaine suivante il y en avait quatre qui y étaient allés.

*Handicapé* : A mes yeux, on n'est pas handicapé car on n'a pas de documents chez soi, on peut être triste et déçu mais pas handicapé.

*Est-ce le rôle de l'enseignant de pallier ces différences-là* : Oui, il y a la bibliothèque de la classe (et des autres classes) vers laquelle j'oriente parfois des enfants.

Pour moi, il faut un peu de débrouille dans la vie, ce n'est pas parce qu'on n'a pas les moyens qu'on ne peut pas trouver une solution pour pallier son problème.

### TROISIEME QUESTION

A mes yeux, c'est un peu gros : les populations sont tellement différentes dans les écoles que, pour moi, les attentes des uns ne sont pas celles des autres.

On a déjà du mal à faire respecter les règles spécifiques de l'établissement, si en plus les parents avaient leur mot à dire, ça deviendrait encore plus compliqué à gérer. On est cependant obligé de vivre avec les parents, on a besoin de savoir ce qui se passe au niveau familial pour comprendre les enfants. On n'est

pas indifférent à leurs attentes mais de là à satisfaire des demandes des parents au niveau matières, je dis non.

A partir du moment où on s'inscrit dans un établissement, on reçoit le règlement, c'est donc en connaissance de cause qu'on décide d'y inscrire son enfant. Ceux pour qui le règlement ne conviendrait pas ont le choix de mettre leur enfant autre part.

L'école pourrait-elle rejeter ? : L'école ne devrait pas rejeter : tout le monde a droit d'aller à l'école (un enfant ne choisit pas le milieu dans lequel il arrive). Ici, on a vraiment tous les milieux : il y a de tout dans toutes les classes. Ça fait d'ailleurs la richesse et la déperdition (on a tous des classes à deux vitesses : des très bons et des très faibles) de l'école.

*Niche éducative* : On est tous différents, personne ne vit de la même façon. Je m'ennuierais, ce serait lassant. Il y a des règles communes (comme dire bonjour) mais on n'est pas tous les mêmes pour autant.

*Le projet d'établissement est un moyen pour attirer/rejeter ? : Il peut attirer et rejeter. Le projet d'ici, il est neutre (c'est-à-dire qu'il se fait entre les enseignants et les enfants et les parents n'y sont pas souvent mêlés). Les parents ne s'occupent pas du projet d'école ici.*

#### **QUATRIEME QUESTION**

a) Cf. tableau ci-après.

b) Projet d'établissement :

C'est quelque chose qui se fait au sein d'une école par une équipe pédagogique et éducative où chacun s'implique et les enfants sont les acteurs du projet.

ROI :

On collabore à sa rédaction. On est tous différents (les règles de l'un ne sont pas celles de l'autre), il faut donc absolument avoir un règlement que chacun doit respecter.

c) /

Brochure « Mon école comme je la veux »	/
Socles de compétences	Je le connais mais je ne le trouve pas très clair, je préfère le programme de la Communauté française. Les socles, je ne les utilise jamais (sauf en formations), de plus tout est repris (avec des exemples de plus) dans notre programme.
Site <i>enseignement.be</i>	Je connais, il y a parfois des chouettes trucs : des fois on se sent compris et des fois on se dit qu'on vit certainement pas sur la même planète. C'est intéressant pour avoir des bases de données. Même si je ne prends pas tout, je trouve cela intéressant.
Les trois programmes :	
PI	/
CECP	/
Communauté française	C'est un outil quotidien, je l'ouvre tous les jours : il est clair et net (les termes sont moins « sous-entendus » que dans les socles). Ce sont vraiment les termes que j'aime ici, on n'est pas dans le vague.
Fédérations des PO :	
Segec	/
CECP	/
Serveur RESTODE	/
Projets éducatifs et pédagogiques des fédérations de PO :	
Segec	/
CECP	/
Projets éducatifs et pédagogiques de la Communauté française	/